

Modalités de partenariat

1. CONTEXTE

Le projet ALIMED 2025

Au travers des différentes réglementations qui ont émergés ces dernières années : Loi EGalim, loi Grenelle II et Loi Climat et Résilience, ces dernières imposent notamment une meilleure gestion des déchets et du gaspillage alimentaire tout en privilégiant les achats de proximité pour les futurs ou actuels professionnels en hôtellerie restauration.

Le projet ALIMED 2025, regroupent le CMQe TIH (Campus des Métiers et des Qualifications d'Excellence Tourisme Hôtellerie Restauration), le CRIPT (réseau des établissements d'enseignement agricole de la région sud), la DRAAF, l'UMIH et l'ARIA Sud. Ces acteurs ont pour ambition de mobiliser, sensibiliser et former les acteurs privés et institutionnels des filières agro-alimentaires, agricoles et du secteur de l'hôtellerie restauration et de faire monter en compétences des professionnels, des enseignants et des apprenants dans ces trois filières sur ces enjeux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du [Plan d'investissement France 2023](#) et de l'appel à manifestation « Compétences et Métiers d'Avenir » (CMA).

Trois grandes actions sont prévues au sein du projet global :

- 1) Adapter les contenus de formation professionnelle aux nouveaux besoins des consommateurs
- 2) Valoriser les ressources locales en créant des liens pérennes entre agriculteurs, restaurateurs et acteurs de l'agroalimentaire
- 3) Connecter les apprenants de ces filières, producteur, cuisinier, transformateur de l'agro-alimentaire

Le Festival Pédagogique annuel ou « Green Food Festival »

Un des principaux enjeux auquel doit faire face le secteur de l'hôtellerie et de la restauration aujourd'hui est celui de nourrir 9 milliards d'êtres humains sans détruire la planète. Cet enjeu engendre des questionnements : Comment devenir plus responsables envers l'environnement via les pratiques professionnels ainsi que comment intégrer cette responsabilités humaine et l'impact environnemental dans les modules de formations.

Ce festival d'ampleur régionale, démontre l'ambition du Campus à soutenir les problématiques liées à la transition alimentaire et à la gestion des déchets dans le secteur de l'Hôtellerie Restauration face aux enjeux territoriaux et face



à la nécessaire évolution des métiers auxquels la filière doit faire face.

Une première édition avait eu lieu en 2022 afin de célébrer l'Année de la Gastronomie en Région Sud.

Le Festival 2024 aura lieu à Marseille au mois de décembre 2024. Le Festival 2025 aura lieu à Nice.

Ce festival sera ainsi l'occasion de mobiliser le campus, les professionnels et les acteurs de la filière autour des 10 000 apprenants du réseau du Campus sur des sujets incontournables pour leur future insertion professionnelle.

Face à ce contexte, le Graine Provence-Alpes-Côte d'Azur a été sollicité par le Campus TIH pour prendre part au projet et **coordonner une action de sensibilisation lors du Festival pédagogique annuel.**

2. PROPOSITION TECHNIQUE DU PARTENARIAT :

Conception et animation d'ateliers de sensibilisation au compostage et à la gestion des bio déchets lors du Festival pédagogique annuel- Année 2024

Public cible : Apprenants du réseau du Campus des métiers et des qualifications d'excellence autour des métiers de la restauration, de l'hôtellerie et du tourisme (15 à 25 ans). Environ 250-400 participants sont attendus lors du Festival.

Objectifs :

- Améliorer les connaissances des apprenants sur le compostage et sur le contexte global réglementaire
- Améliorer les compétences techniques des apprenants sur « le compost en pratique »
- Présenter l'intérêt de la mise en œuvre du compostage et d'une gestion intégrée des bio déchets dans leurs futurs métiers
- Evoquer le lien entre compostage/gaspillage alimentaire et alimentation durable

Notions à aborder lors de l'atelier :

Compostage, bio-déchets, temps de décomposition, fertilité des sols, gaspillage alimentaire, intérêt/apport compost pour les cultures/jardins, loi AGECL tri à la source des bio déchets, décomposeurs.

Missions :

Le partenariat liant la structure adhérente et le GRAINE se basera sur les missions suivantes :

1. Participation à une réunion de préparation et de bilan avec le GRAINE
2. Ingénierie de conception d'activités de découverte du compostage adaptées au public des apprenants et à leurs futurs métiers
3. Animation de différentes activités, ateliers de sensibilisation sur le compostage sur un stand
4. Evaluation des ateliers (grille d'indicateurs à compléter tout au long des journées du Festival conçu en amont par le GRAINE)
5. Installation et désinstallation du stand d'atelier de sensibilisation

Modalités techniques :

- Utilisation dans les activités de la mallette « boîte à compost » obligatoire sur le stand (outil mis à disposition par le GRAINE)
- Utilisation d'outils pédagogique visuels et manuels

Moyens humains et temps alloués au projet :

- 1 jour/an d'animation : prochain festival à Marseille en Décembre 2024
- Intervention de 2 intervenants « compostage/biodéchets » sur le stand

Missions	Nombre de jours
Conception, ingénierie et préparation des ateliers de sensibilisation	3 jours
Réunion de préparation et réunion de bilan entre acteur EEDD et GRAINE (en visio ou présentiel)	1,5 jours
Gestion aspect technique ateliers (matériels, lien avec le Campus)	1 jours
Installation/désinstallation et animation, évaluation des ateliers (grille fournie)	3 jours
Total	8,5 jours/an

Gestion administrative et financière :

Une convention sera signée entre la structure adhérente et le GRAINE pour l'année 2024.

La structure sera rétribuée d'un montant de 4252,50 € pour les missions évoquées.

Le projet global ALIMED 2025 ayant une durée de 5 ans, il est possible que l'action soit renouvelée les 4 années suivantes.

Coordination du GRAINE :

Tout au long du projet, un salarié du GRAINE sera chargé de coordonner administrativement et financièrement le projet, d'effectuer le suivi avec le financeur et d'assurer le suivi et un appui renforcé auprès de la structure EEDD.

3. MODALITES DE REPONSE A L'APPEL A PARTICIPATION :

Ce présent appel à participation a pour but d'identifier une structure d'éducation à l'environnement sur le département des Bouches du Rhône ou sur le département des Alpes Maritimes pour être intégrée au projet :

Critères d'éligibilité :

- Votre structure est adhérente au GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Votre structure a des compétences avérées sur le compostage et la gestion des biodéchets
- Vous pouvez mobiliser deux salariés compétents sur ces thématiques
- Vous justifiez d'une expérience de sensibilisation auprès d'apprenants de cette tranche d'âge